



Conseil économique et social

Distr. générale
5 juin 2014
Français
Original: français et anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses

Réunion commune d'experts sur le Règlement annexé
à l'Accord européen relatif au transport international
des marchandises dangereuses par voies de navigation
intérieures (ADN) (Comité de sécurité de l'ADN)

Vingt-cinquième session

Genève, 25-29 août 2014

Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire

Propositions d'amendements au Règlement annexé à l'ADN:

Autres propositions

Propositions de correction à l'ADN 2013

Note du secrétariat^{1,2}

1. 3.2.1, Table A, UN No. 1408, FERROSILICIUM Dans la colonne (6), remplacer «802» par «801».
2. 3.2.4.3, J, dernier alinéa pour «EP» Insérer une référence à la note de bas de page après «du SGH».
3. 9.3.2.74.1 Remplacer «marginal 8.3.4» par «8.3.4».

¹ Conformément au programme de travail du Comité des transports intérieurs pour la période 2012-2016 (ECE/TRANS/224, par. 94, ECE/TRANS/2012/12, activité 02.7, (A1b)).

² Diffusé en langue allemande par la CCNR sous la cote CCNR/ZKR/ADN/WP.15/AC.2/2014/31.